

Ref VEGA 4444 – PRAG 0615 – Anglais UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Campagne Principale 2023 de recrutement des Enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur

1- PEDAGOGIE

a. Description du Département et de sa politique

- structuration (nombre de section CNU et N°)

Les enseignements disciplinaires relèvent de la 11ème section du CNU et sont dispensés à tous les niveaux du L disciplinaires, incluant les cours transversaux (cours de pré-professionnalisation), ainsi qu'au niveau Master de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines.

- offre de formation

En ce qui concerne la licence mention LLCER, il y a 4 parcours : Anglais, Espagnol, Allemand, Litt&Langues, et 2 Doubles licences Anglais-Espagnol et Anglais-Allemand. En ce qui concerne les enseignements disciplinaires en anglais, ce poste porte essentiellement sur le parcours anglais et les deux doubles licences (anglais/espagnol et anglais/allemand). Dans chaque parcours il y a deux UE disciplinaires (Langue, Culture).

- effectifs étudiants par mention (sur 3 ans) (à documenter par la scolarité)

	2019-20	2020-21	2021-22
L1 Anglais	240	208	210
L2 Anglais	148	142	136
L3 Anglais	125	132	127
L1 Anglais-Allemand	10	18	10
L2 Anglais-Allemand	8	6	13
L3 Anglais-Allemand	16	7	4
L1 Anglais-Espagnol	16	19	17
L2 Anglais-Espagnol	15	11	17
L3 Anglais-Espagnol	12	16	9
Total	590	559	543

- effectifs et répartition des E et EC du Département et/ou de l'équipe pédagogique de rattachement (à documenter par la composante)

EC : 20 (4PR, 12MCF, 4 ATER, 1 DCACE)

E : 11 (2 PRAG, 3PRCE, 3 contractuels, 3 lecteurs)

b. Besoins pédagogiques

- Enseignements à pourvoir : La personne recrutée assurera des enseignements en linguistique anglaise, principalement en grammaire et en phonologie. La majorité des cours enseignés sera en Licence LLCE. Il y aura également une possibilité d'assurer des cours de traduction au niveau

licence et/ou de linguistique au niveau master, notamment pour préparer les candidats aux épreuves de linguistique du CAPES dans le cadre du Master MEEF. Des cours de pré-professionnalisation pourront aussi être demandés.

- Volumes horaires : 384 heures ETD (service annuel)
- Niveau(x) concerné(s) : Licence, Master
- Intitulés des cours (liste non exhaustive) : Initiation à la linguistique (L1), Phonologie (L1), Linguistique (L2).

c. Compétences pédagogiques recherchées

- Expérience souhaitée : La personne recrutée sera un.e enseignant.e d'anglais expérimenté.e, avec une bonne connaissance de l'analyse linguistique, de la grammaire et de la phonologie. Une expérience préalable de l'enseignement au niveau universitaire, en particulier dans le domaine de la langue et de la linguistique anglaises, serait un atout majeur.
- Aptitudes souhaitées : un intérêt pour l'innovation pédagogique et une bonne connaissance des ressources numériques sont fortement souhaités.

d. Implications attendues

En tant que membre du département, la personne recrutée devra prendre part aux activités proposées par l'UFR Lettres et le département. Il s'agit notamment des jurys de licence, des conseils de perfectionnement ou encore de la liaison avec les lycées. Sont aussi concernées les tâches de représentation du département lors des Journées portes ouvertes ou des divers salons à destination des futurs étudiants. Une implication dans les tâches pédagogiques et administratives afférentes au département (responsabilité d'année, relations internationales, etc.) est également à envisager.

La personne recrutée sera appelée à participer à l'encadrement individuel des étudiants (dispositif enseignant référent, stages, projet pédagogique) et/ou à intervenir dans les modules de projet personnel et professionnel de l'étudiant et de méthodologie du travail universitaire.

e. Contacts

Département d'enseignement : Études Anglophones

Lieu d'exercice : UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines - 11, boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS

Directrice de Département : Nolwenn Mingant nolwenn.mingant@univ-angers.fr

Directeur-adjoint du Département : Tom Williams tom.williams@univ-angers.fr

Responsable pédagogique des cours en grammaire : Xavier Le Brun xavier.lebrun@univ-angers.fr

Responsable pédagogique des cours en phonologie : Marc Jeannin marc.jeannin@univ-angers.fr

2. Informations portail européen EURAXESS

1. Job position (Lecturer, Professor):

Full-time teaching position for a qualified secondary-level teacher (PRCE or PRAG).

2. Job profile (up to 300 characters):

The English department of Angers University is recruiting a qualified secondary teacher (holding the CAPES or agrégation) to teach English linguistics, principally grammar and phonology at L1 and L2 level. Experience of university teaching in English language and/or linguistics would be an asset. The position is full time (384 hours/year).

3. Research fields:

English language and linguistics. (Please note that this is a full-time teaching position without a research component).

3. Exposition à des risques particuliers (justifiant une visite auprès d'un médecin agréé)

- Agents chimiques dangereux (solvants, produits inflammables, corrosifs, explosifs, ...)
- Agents biologiques humains, animaux, végétaux, OGM ou non – manipulations d'animaux
- Agents cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR)
- Agents physiques mécaniques (travail en hauteur, machines dangereuses avec risques de chocs, écrasement, projection, coupure, piqure, etc...)
- Autres agents physiques (vibrations, bruit, électricité, rayonnements ionisants, rayonnements non ionisants, travail en milieu hyperbare ou dépressurisé, températures extrêmes, éclairage)
- Electricité (habilitation électrique nécessaire)
- Postures pénibles, manutentions lourdes, gestes répétitifs
- Travail isolé
- Déplacements professionnels (situation politique et sanitaire locale, conduite d'engins, risque routier, etc...)
- Autres risques dont risques émergents (à préciser) :
- Sujétions, astreintes, contraintes particulières (à préciser) :

TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Saisie de la candidature sur Vega via l'application GALAXIE à compter du 23/09/2022 au 27/10/2022

Tout dossier incomplet au 27 octobre 2022 sera déclaré irrecevable.

Consultez la page du site de l'Université d'Angers pour plus d'informations. Dans le menu sélectionner *Université* puis *Travailler à l'UA* puis *Des enseignants-chercheurs* et se rendre sur la page dédiée à la campagne principale de recrutement des Enseignant du second degré 2023.